

BAROMÈTRE UNÉDIC

LES PERCEPTIONS DES FRANÇAIS À L'AUNE DE LEUR VÉCU DU CHÔMAGE

Avril 2024

Le Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi montre que la connaissance – personnelle ou à travers un proche – de la perte d'emploi contribue à façonner les perceptions sur les demandeurs d'emploi et le chômage.

Tous les Français n'ont pas le même rapport au chômage. L'Unédic, avec son Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi, établit chaque année depuis 2020 un panorama détaillé des perceptions sur cette question, qui montre au-delà des résultats d'ensemble – qui sont souvent les plus commentés – une grande disparité des vues selon les profils interrogés.

Lors de la parution du premier volet de l'enquête en 2020, la question de l'influence de la proximité au chômage sur les opinions qui s'y rapportent avait fait l'objet d'une publication spécifique¹. Après la sortie du volet 5, l'Unédic explore de nouveau ce sujet, afin de mieux identifier les déterminants de l'opinion des Français.

Le Baromètre Unédic, réalisé par le cabinet Elabe, apporte une perspective unique sur la question du chômage et de l'emploi. En sollicitant à la fois un échantillon représentatif des Français et un échantillon représentatif des demandeurs d'emploi, il permet de croiser les regards et d'interroger finement les convictions, opinions et idées reçues (*voir Méthodologie*) sur ce fait de société.

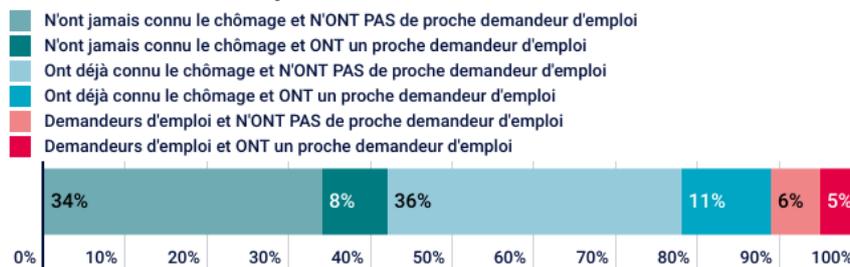
¹ « La proximité au chômage : quel impact sur sa perception ? », Unédic, juillet 2020

Deux tiers des Français ont une proximité au chômage

Le chômage est un fait auquel une large partie de la population française est confrontée. **Seuls 34 % des Français n'ont jamais connu le chômage et n'ont pas de proche actuellement demandeur d'emploi.** Pour 66 % des Français, en revanche, le chômage revêt une dimension concrète.

- Tout d'abord, 11 % des Français sont demandeurs d'emploi, parmi lesquels 5 % ont un proche demandeur d'emploi.
- Il y a ensuite ceux qui ne sont pas demandeurs d'emploi mais qui ont connu le chômage par le passé (47 %), dont 11 % ont aussi un proche lui-même demandeur d'emploi.
- Enfin, certains Français n'ont jamais connu le chômage mais ont un proche demandeur d'emploi : ils représentent 8 % de la population (*Graphique 1*).

GRAPHIQUE 1 – LA PROXIMITÉ DES FRANÇAIS AU CHÔMAGE



Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 5.

Champ : données sur l'ensemble des Français.

Pour éclairer les perceptions des Français à l'aune de leur proximité au chômage, quatre catégories de répondants sont retenues, afin de simplifier la lecture des résultats :

- les **demandeurs d'emploi** ;
- les personnes qui **ont connu le chômage mais ne sont pas inscrites aujourd'hui** ;
- les personnes qui **n'ont jamais connu le chômage mais ont un proche demandeur d'emploi** ;
- les personnes qui **n'ont jamais connu le chômage et n'ont aucun proche demandeur d'emploi**.

L'opinion sur les demandeurs d'emploi est façonnée par la proximité des répondants

Il apparaît que le fait d'avoir vécu, personnellement ou à travers un proche, le chômage informe le regard des répondants sur les demandeurs d'emploi. Dans le cadre de l'enquête, plusieurs affirmations ont été proposées aux répondants, qui ont exprimé leur accord ou leur désaccord. Pour chaque affirmation testée, **les personnes qui ont déjà connu personnellement le chômage sont moins susceptibles d'approuver les affirmations les plus critiques que celles qui en ont une expérience plus lointaine** (*Graphique 2*).

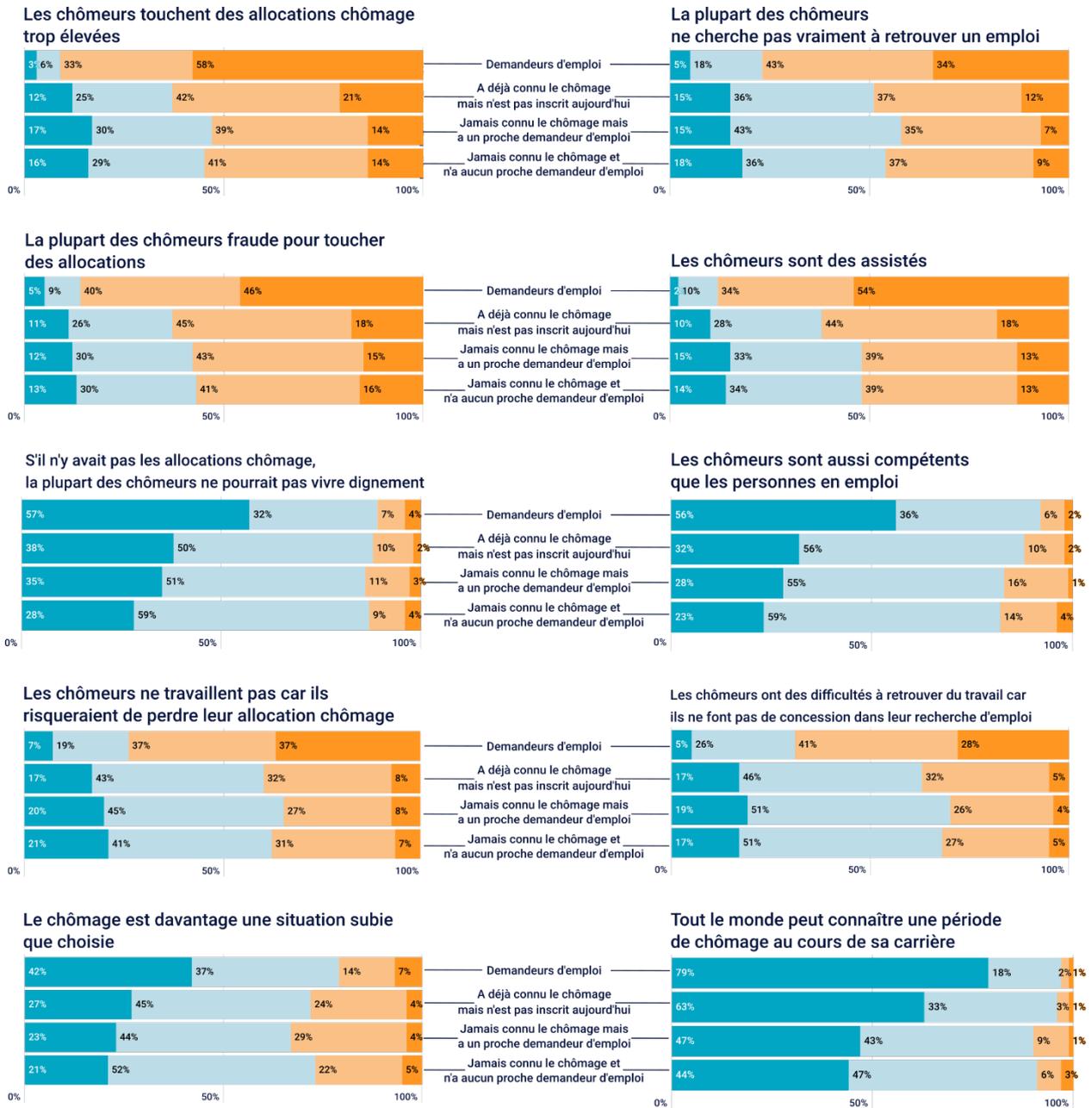
Par exemple, l'idée que « les chômeurs touchent des allocations chômage trop élevées » n'est « tout à fait » partagée que par 3 % des demandeurs d'emploi, 12 % des personnes autrefois au chômage et 17 % de celles et ceux qui n'ont jamais connu le chômage mais ont un proche demandeur d'emploi. Enfin, ceux qui n'ont jamais connu le chômage et n'ont aucun proche demandeur d'emploi sont 16 % à « tout à fait » approuver cette affirmation.

Autre illustration : 56 % des demandeurs d'emploi partagent « tout à fait » l'affirmation selon laquelle « les chômeurs sont aussi compétents que les personnes en emploi. La proportion faiblit au fur et à mesure que la proximité au chômage se réduit : 32 % de ceux qui ont connu le chômage mais ne sont pas inscrits partagent l'affirmation, contre 28 % de ceux qui n'ont jamais connu le chômage mais ont un proche demandeur d'emploi et 23 % de ceux qui n'ont jamais connu le chômage et n'ont pas de proche demandeur d'emploi.

On peut également noter que, quelle que soit la proximité au chômage des répondants, **les affirmations les plus négatives** (« Les chômeurs sont des assistés », « La plupart des chômeurs fraude ») **sont partagées par moins de 50 % des personnes interrogées** et plus répandues parmi les personnes les moins familières avec le vécu du chômage.

GRAPHIQUE 2 – OPINIONS RELATIVES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI, SELON LA PROXIMITÉ AU CHÔMAGE
Question posée : Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord



Source : Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi, volet 5.
 Champ : données sur l'ensemble des Français.

Des perceptions moins tranchées sur les allocations chômage

En sollicitant les perceptions des répondants sur les allocations chômage, un tableau nuancé apparaît (*Graphique 3*). Certaines affirmations font consensus : **plus de 7 personnes interrogées sur 10 sont d'accord pour affirmer que « les allocations chômage contribuent à lutter contre la pauvreté »**, quelle que soit leur proximité au chômage. Une majorité écrasante s'accorde autour de l'idée que « les allocations chômage sont un droit, puisqu'il est issu de cotisations ». Les allocations chômage sont également largement identifiées comme pouvant contribuer à la création d'entreprise, quoique cette perception soit particulièrement partagée par les demandeurs d'emploi (75 %) et ceux qui ont déjà connu un épisode de chômage (74 %).

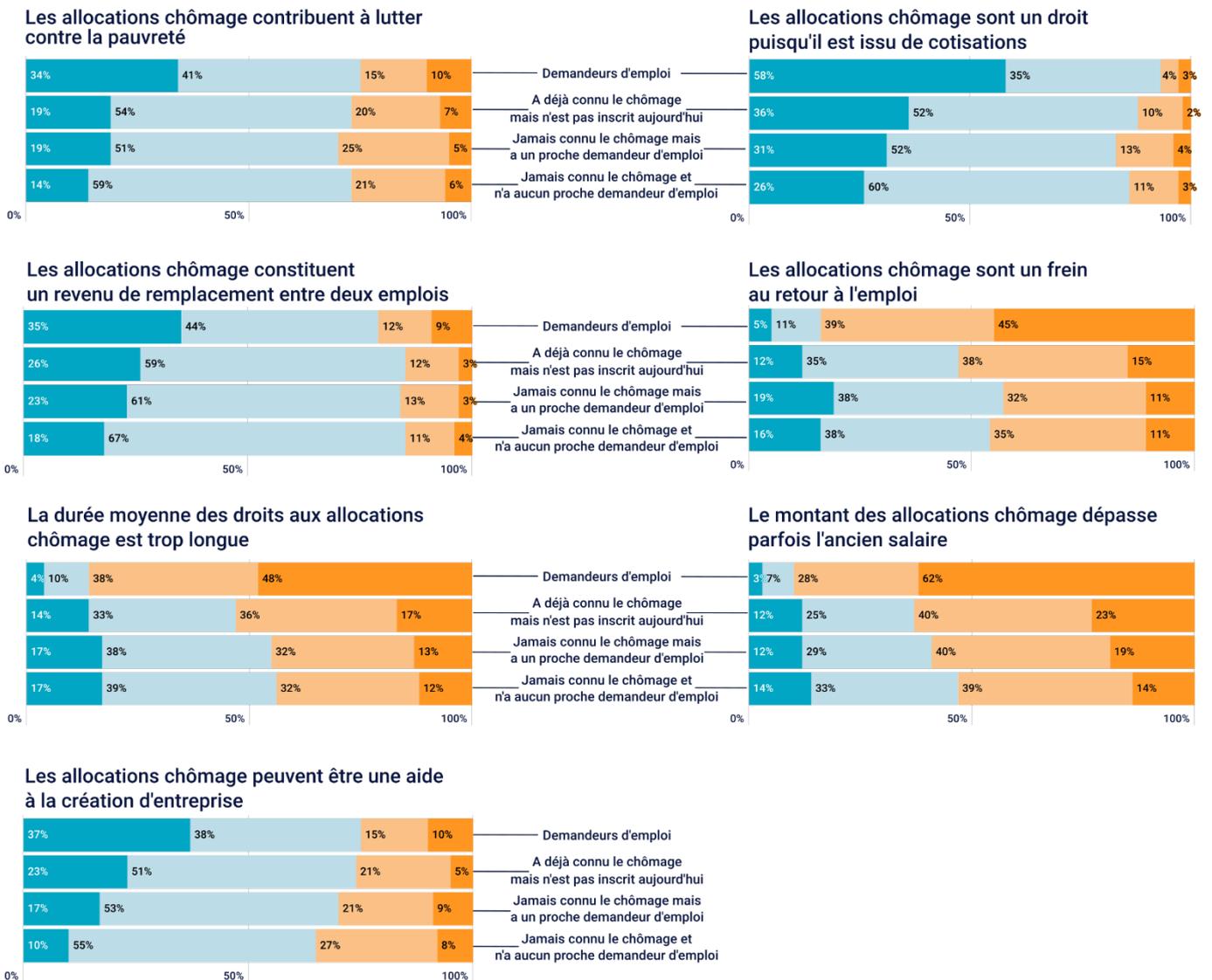
Les divergences apparaissent en revanche autour d'affirmations plus critiques sur les allocations chômage. Elles sont ainsi perçues comme un « frein au retour à l'emploi » par une majorité des personnes qui n'ont pas connu le chômage, contre 16 % seulement des demandeurs d'emploi. De même, la durée moyenne des droits est jugée « trop longue » par une majorité de celles et ceux qui n'ont jamais connu le chômage.

On notera que l'idée reçue selon laquelle « le montant des allocations chômage dépasse parfois l'ancien salaire », rejetée par 90 % des demandeurs d'emploi, est d'autant plus répandue parmi un groupe de répondants qu'il se trouve éloigné du chômage. **Cette idée fausse est minoritaire dans l'ensemble des groupes considérés.**

GRAPHIQUE 3 – OPINIONS RELATIVES AUX ALLOCATIONS CHÔMAGE, SELON LA PROXIMITÉ AU CHÔMAGE

Question posée : Concernant les allocations chômage, diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord



Source : Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi, volet 5. Champ : données sur l'ensemble des Français.

Sur les causes du chômage, des visions polarisées

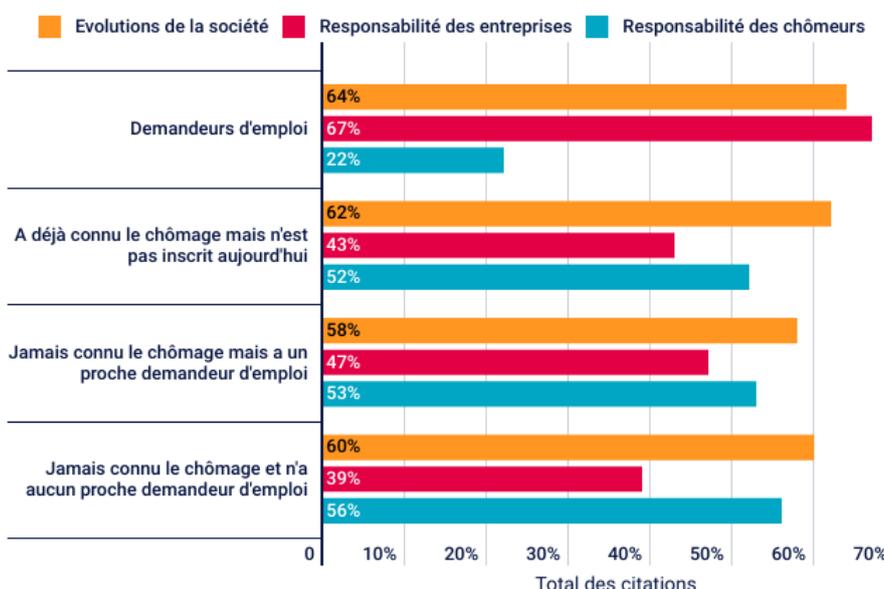
Dans le cadre du Baromètre Unédic, les répondants sont également interrogés sur ce qu'ils pensent être les causes du chômage. Afin de simplifier la lecture ici, trois grandes catégories agrégeant plusieurs réponses sont proposées comme causes possibles du chômage : les évolutions de la société, la responsabilité des entreprises et la responsabilité des chômeurs (*Graphique 4*).

Il apparaît que **les répondants sont d'autant plus enclins à mettre en cause la responsabilité des chômeurs qu'ils sont éloignés du chômage** : c'est le cas de 56 % de ceux qui n'ont jamais connu le chômage et n'ont aucun proche demandeur d'emploi, une proportion un peu plus importante que pour ceux qui ont connu le chômage (52 %) et très supérieure à celle des demandeurs d'emploi (22 %).

En outre, deux tiers des demandeurs d'emploi pointent la responsabilité des entreprises, mettant notamment en cause leurs pratiques de recrutement et le manque de postes à pourvoir, contre seulement 39 % des personnes les plus éloignées du chômage.

GRAPHIQUE 4 – OPINIONS RELATIVES AUX CAUSES DU CHÔMAGE ET PROXIMITÉ AU CHÔMAGE

Question posée : Selon vous, quelles sont aujourd'hui les principales causes du chômage en France ?



A noter : les sous-totaux « évolutions de la société », « responsabilité des chômeurs » et « responsabilité des entreprises » sont constitués de 3 items et ne sont pas présentés tels quels aux répondants.

Groupe d'items	Item de réponse
Evolutions de la société	Les délocalisations à l'étranger
	Les destructions d'emplois par l'évolution des technologies, la numérisation et la robotisation
	La tendance des entreprises à faire plus avec moins de collaborateurs
Responsabilité des entreprises	Le manque de postes à pourvoir
	La réticence des entreprises à embaucher
	Des exigences excessives ou contradictoires de la part des recruteurs
Responsabilité des chômeurs	Le montant des allocations versées aux chômeurs
	Le trop faible contrôle des chômeurs fraudeurs
	Les gens ne veulent pas travailler

Source : Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi, volet 5

Un manque de familiarité qui entretient parfois des idées fausses

La perception des demandeurs d'emploi, des allocations chômage et des causes du chômage apparaît donc, à des degrés divers, influencée par la proximité au chômage. Dans plusieurs des cas étudiés ici, il apparaît que **le regard des personnes interrogées est d'autant moins sévère qu'elles ont une expérience rapprochée du chômage, en particulier si cette expérience est personnelle.**

Plusieurs éléments issus du Baromètre Unédic suggèrent **un manque de familiarité avec les enjeux du chômage pour les personnes les plus éloignées du vécu des demandeurs d'emploi.** Elles tendent plus que les autres à considérer :

- que les demandeurs d'emploi ne recherchent pas vraiment un travail, alors qu'environ **la moitié des allocataires de l'Assurance chômage travaillent** et que les demandeurs d'emploi, en moyenne, ne consomment que 68 % de leur droit ;
- que **l'allocation chômage** peut excéder le montant de l'ancien salaire, alors qu'elle **ne peut jamais dépasser 75 % du salaire journalier de référence** ;
- qu'un chômeur est « forcément quelqu'un qui touche une allocation », alors qu'environ **40 % seulement des demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sont indemnisés.**

Ces derniers exemples illustrent qu'un travail d'éclairage du débat public et de pédagogie sur l'Assurance chômage demeure nécessaire.

Pour en savoir plus :

- [Les décryptages de l'Unédic](#)
- [Les fiches thématiques](#)

MÉTHODOLOGIE

CIBLES	GRAND PUBLIC Volet 1 – 3 011 interviews Volet 2 – 3 003 interviews Volet 3 – 3 003 interviews Volet 4 – 3 012 interviews Volet 5 – 3 012 interviews	DEMANDEURS D'EMPLOI Volet 1 – 1 503 interviews Volet 2 – 1 520 interviews Volet 3 – 1 517 interviews Volet 4 – 1 513 interviews Volet 5 – 1 515 interviews
SOURCE	PANEL	FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES
REPRÉSENTATIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillon représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 15 ans et + • Représentativité assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, croisés sexe-âge, catégorie socioprofessionnelle, catégorie d'agglomération, région de résidence, et chômeur/non-chômeur, + niveau de diplôme en suivi (<i>données Insee issues du recensement de la population 2017</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Echantillon représentatif des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E) en France métropolitaine et Outre-mer (hors Mayotte) à date du 30 mai 2023. • Représentativité assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, croisés sexe-âge, niveau de diplôme, région de résidence, catégorie d'agglomération, statut d'indemnisation, catégorie Pôle emploi, ancienneté d'inscription, motif d'inscription à Pôle emploi (<i>données issues du FNA, demandeurs d'emploi inscrits hors Mayotte et hors A10</i>)
MODE DE RECUEIL	Par internet (questionnaire en ligne auto-administré)	
DATES DE TERRAIN	Volet 1 : Interrogation par Internet du 24 février au 9 mars 2020 Volet 2 : Interrogation par Internet du 17 juin au 6 juillet 2020 Volet 3 : Interrogation par Internet du 31 août au 27 septembre 2021 Volet 4 : Interrogation par Internet du 30 août au 26 septembre 2022 Volet 5 : Interrogation par Internet du 29 août au 25 septembre 2023	
DURÉE	Durée médiane de 24 minutes	
ÉVOLUTIONS	20 minutes	33 minutes
	Les évolutions significatives par rapport au 4 ^{ème} volet du Baromètre sont indiquées. Lorsqu'aucune évolution n'est signalée, c'est que les résultats sont stables ou l'évolution trop faible pour être statistiquement significative.	



**LES PERCEPTIONS
DES FRANÇAIS À L'AUNE
DE LEUR VÉCU
DU CHÔMAGE**

Adrien Gaboulaud

Avril 2024

Unédic

4, rue Traversière 75012 Paris
T. +33 1 44 87 64 00

 [@unedic](https://twitter.com/unedic)  [unedic](https://www.linkedin.com/company/unedic) [unedic.org](https://www.unedic.org)